

République française

ARDECHE

USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 15 avril 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 10/04/2026

quinze avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Bernadette ROCHE

Présents : 11

Présents : Monsieur Sébastien BOURDELY, Madame Bernadette ROCHE, Monsieur Joseph ARZALIER, Monsieur Christian ESPIARD, Monsieur Dominique ARCIS, Monsieur Christophe MOUNIER, Madame Ludivine TREUSSART, Madame Cécilia ROMBI, Madame Manon MEJEAN, Monsieur Denis JOURDAN, Madame Isabelle JOUVE

Votants: 10

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Refus de vote

0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Madame Cécilia ROMBI

Objet: Vote du CFU et affectation du résultat pour le budget principal - DE_2026_007

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	180 564,12	5 296,70	0,00	5 296,70	180 564,12
Opérations exercice	266 143,59	374 787,54	112 460,62	77 549,26	378 604,21	452 336,80
TOTAUX	266 143,59	555 351,66	117 757,32	77 549,26	383 900,91	632 900,92
Résultat de clôture		289 208,07	40 208,06			249 000,01
Restes à réaliser					0,00	7 418,00
Besoin / excédent de financement						256 418,01

total						
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						90 000,00

Le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Mme Roche Bernadette 1ère adjointe **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et **DECIDE** d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Compte 1068 (recette d'investissement)	32 790,06
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	256 418,01
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	40 208,06

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionnés

Le maire Sébastien BOURDELY



La secrétaire de séance C.ROMBI



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié